3.95 Chambre 1 T4 **A342** HSFP Entrée 2.35 m lo~oi 1.22 wc SDE Dégagement Réception 5, 2.53 2.51 4.57 59 Seuil ≤2cm Chambre 3 Chambre 2 3.85 .93 Terrasse Seuil ≤2cm 4.84 GCB ∛ardinie ××× GCM + MC

HSFP: Hauteur Sous Faux-Plafond HSP: Hauteur Sous Poutre

LEGENDE:

LL	LAVE LINGE	
LV	LAVE-VAISSELLE	
CU	BLOC CUISSON	
R	REFRIGERATEUR	
EV	EVIER	
SS	SÈCHE-SERVIETTE	
EP	DESCENTE D'EAU	
	PLUVIALE	

PORTE FÊNETRE FÊNETRE FÊNETRE FIXE ALL ALLEGE PLACARD CELLIER EXT

FI

PL MC

VOLET ROULANT BSO BRISE SOLEIL ORIENTABLE GTL GAINE TECHNIQUE LOGEMENT GCB GARDE CORPS BARREAUDÉ GCM GARDE CORPS MAÇONNÉ MAIN COURANTE ZZZ SOFFITES ET FAUX PLAFONDS - - - RETOMBÉE DE POUTRES

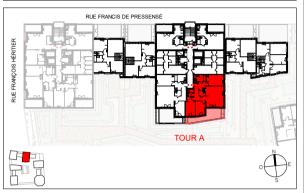
0 3 m

NB: Le présent document exprime la ligure et les dispositions générales du logement. Des variations pouvent intervenir en fonction des techniques réglementaires de réalisation, tant en ce qui concern les dimensions littes que l'écupiement. Les emplacement des divers meubles ou définents figurant sur le plan sont positionnés uniquement à titre indicatif. Suivant les cas, l'accès aux ternasses et baicons pours as faire par une macriè. Les retimbrésses, soittes, faux plations, caralisations, volets routants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous ligurés. En fonction des études routants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous ligurés. En fonction des études techniques, ces demineres pouront étre rejudiés, égélades ou supprimés. Les placards sont compris dans les surfaces des pièces. La véglatation n'est pas contractuelle. Les oftes sont à titre indicatif sous réserve dévolutions des études techniques. Les hauteurs maximales réglimentaties de seuis, de l'intérieur du logement ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres de l'espace des l'espaces de l'espace des l'espaces de l'espace de l'espa cm pour les terrasses.

GRATTE-CIEL VILLEURBANNE MACRO-LOT B



VUES CIEL



BÂTIMENT	ETAGE	LOGEMENT	TYPE
Α	R+3	N° A342	T4

Tableau surfaces

PIÈCES	SURFACES
Entrée	5 m²
Dégagement	6.4 m²
Réception	26 m²
Chambre 1	13.1 m²
Chambre 2	9.8 m²
Chambre 3	12 m²
SDB	5 m²
SDE	3 m²
WC	2.2 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	82.5 m²

Terrasse (y compris jardinière) 19.5 m² TOTAL SURFACE ANNEXE 19.5 m²

09/01/2024 Indice:H

